

**Discours d'ouverture de M. Christian GILLET,**  
**Président du Conseil départemental**  
**Séance du Conseil départemental du 26 juin 2017**

Mes chers collègues,

Nous voici réunis aujourd'hui pour une séance plénière qui va principalement nous permettre d'adopter le Compte Administratif 2016 suivi du B.S. 2017 qui prendra en compte le résultat dégagé et d'éventuelles recettes supplémentaires notifiées depuis le B.P 2017.

Je ne saurais néanmoins débiter cette réunion sans revenir un instant sur le récent scrutin législatif.

Je tiens tout d'abord à saluer très amicalement notre collègue, Patrice BRAULT, seul élu de cette assemblée à s'être présenté devant les électeurs. Si le résultat n'a malheureusement pas été favorable, saches, mon cher Patrice, que nous sommes malgré tout « heureux » de te savoir encore parmi nous car nous aurons besoin de toi. J'y reviendrai plus tard.

Je salue naturellement aussi nos sept députés, parmi lesquels – à l'instar du renouvellement opéré en France– six sont nouveaux. J'ai déjà pu m'entretenir avec eux vendredi, dans le cadre d'une rencontre courtoise et studieuse. Au cours de cet entretien, nous avons pu échanger sur les grands dossiers du Département mais également sur les enjeux locaux et nationaux pour lesquels nous allons être amenés à travailler ensemble.

Je pense en particulier à la question de la lutte contre les fractures territoriales, celle des finances locales (et notamment des dépenses sociales) dont le financement des 3 AIS, la problématique des mineurs non accompagnés et plus largement, les inquiétudes liées à la poursuite éventuelle du désengagement de l'Etat.

Je me félicite de la tonalité de nos échanges. Ils laissent augurer d'une collaboration constructive à venir. Car c'est en conjuguant nos efforts, « au-delà des clans partisans » que nous pourrons agir au mieux, dans le sens de l'intérêt de tous nos habitants et de notre département. Vous savez ma détermination mais aussi mon pragmatisme dans ces domaines.

\*

**Agir, rapidement, concrètement et utilement, au plus près des besoins de nos concitoyens et de nos territoires, c'est la mission du Département.** Notre institution est une collectivité de proximité. Et ces actions, fruits des délibérations prises ici même, au quotidien, sont nombreuses.

Sans me risquer à une énumération exhaustive des récents projets portés par notre collectivité, quelques-uns illustrent ce rôle de proximité qui est le nôtre, notamment :

- **Le déploiement du Très Haut débit**, porté par Anjou Numérique. Il est engagé. Dans quelques jours, la Délégation de service public va être attribuée. Et dans quelques mois, les premiers travaux apporteront dans les zones rurales, et sans doute plus vite que prévu, l'internet dont les habitants étaient privés jusqu'ici.
- Un chantier que nous avons souhaité assumer, nous, collectivités locales, au nom d'un « droit à la connexion ». Car si nous n'intervenons pas, qui l'aurait fait ?

- **Les collègues.** Nous allons bientôt livrer les nouveaux bâtiments achevés à Brissac puis mener des travaux d'aménagement à Paul Eluard à Gennes, Jacques Prévert à Châteauneuf-sur-Sarthe et Camille Claudel au Louroux-Béconnais. D'autres dossiers à Durtal et Cholet sont à l'étude.
- **Les routes,** que nous rénovons régulièrement, que nous modernisons et sécurisons. Je pense au tronçon La Membrolle-Le Lion sur l'axe Anjou-Bretagne que nous inaugurerons le 13 juillet. Ou encore à la déviation d'Allonnes, au franchissement sur le Thouet à Saumur, à l'aménagement de carrefours sur l'axe Angers-Poitiers ou aux travaux de la RD Vihiers-Coron-Vezin. Autant de travaux majeurs qui sont lancés cette année.
- Je pense aussi au réseau des MDS ou à la MDA qui, chaque jour, accueillent et accompagnent nos concitoyens. Comme je pense aussi à l'action quotidienne à destination des personnes âgées, de l'enfance, du logement ou de l'insertion. Pour ce dernier, vous trouverez les grandes orientations dans un rapport inscrit à l'ordre du jour avant l'examen du Plan départemental et territorial prévu à l'automne. Nous devons, je le sais, conforter voire amplifier nos actions d'insertion dans ce domaine.

Voici quelques exemples de réalisations, qui résultent de la prise en compte des demandes des territoires et des besoins de nos concitoyens. **C'est notre mission : agir dans les 21 cantons que nous représentons.**

\*

**Si cette gestion des attentes quotidiennes est bien sûr notre préoccupation première, notre rôle d'élu local est aussi de définir le cap de nos actions, la vision large des politiques publiques.**

Une vision de l'avenir qui, naturellement, oppose parfois nos familles politiques, mais qui présente le mérite de faire naître la discussion, la confrontation des idées.

Car comme le disait Pierre MENDES-France : « *Ainsi seulement mûrissent les réformes qui commandent l'avenir, vers le progrès et la justice...* »

**C'est avec un projet politique clair que nous avons voulu démarrer ce mandat.** Cinq engagements avaient été définis, véritable feuille de route départementale du mandat et qui s'appuient sur une stratégie complète et ambitieuse conditionnée - toutefois par une gestion saine, équilibrée, prudente du budget départemental qui - malgré la diminution des dotations et la hausse des charges obligatoires qui ne doit pas obérer ni notre capacité d'action ni surtout notre capacité d'investissement.

**Cette saine gestion financière nous est aujourd'hui reconnue,** de la part de la Chambre régionale des comptes (cf. rapport d'avril 2016) mais aussi de la direction des finances publiques qui, en nous attribuant un excellent indice de qualité comptable confirme elle aussi la fiabilité et la bonne lisibilité de nos comptes.

Cette gestion rigoureuse n'est évidemment pas simple à conduire, ni toujours très populaire.

Mais comme toute approche réformatrice, elle est indispensable à mener car elle conditionne la liberté de l'action, tout en apportant les garanties indispensables à nos partenaires.

**Le Compte administratif 2016 que nous vous présentons et qui sera soumis au vote de l'Assemblée départementale, conforte ainsi pleinement notre stratégie de mandat.**

Il est le signe, après un CA 2015 déjà encourageant, que notre collectivité est bel et bien sortie du coma financier dans lequel elle était plongée depuis début 2014. Le médecin dirait même qu'après la phase de convalescence en 2016, **nous sommes aujourd'hui en phase de résilience**. Nous avons peu ou prou retrouvé notre capacité de fonctionnement normal.

**Même si la situation reste fragile, au regard des incertitudes qui demeurent, en ce début de quinquennat le redressement du Département est en marche.**

**Ce compte administratif est en effet très positif et donne raison aux choix opérés par notre majorité ces deux dernières années.** Je pense notamment au moratoire de l'aide aux communes ou à l'ajustement du taux de la fiscalité locale auquel nous avons été contraints de procéder.

La stratégie financière reste et restera la même en 2017 : maîtriser les dépenses de fonctionnement, se recentrer sur nos compétences propres, dégager une épargne brute suffisante pour maintenir un investissement élevé et engager un désendettement mesuré et maîtrisé.

Le résultat dégagé fin 2016 reste cependant limité. Grâce à des économies internes, malgré une baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement, et une nouvelle hausse des dépenses de solidarité, notre **budget est pleinement maîtrisé**.

18,2 millions d'euros dégagés sont dégagés en fin d'exercice représentant toutefois moins de 3 % du budget total 2016 de notre département.

**Ils vont néanmoins nous permettre, dans le cadre du budget supplémentaire, avec les nouvelles recettes notifiées à hauteur de 10 M€, d'intensifier nos missions au service des habitants**, particulièrement dans les domaines des aides aux personnes âgées (+ 5,6 M€), aux personnes en situation de handicap (+ 4 M€) de l'insertion (+1,4 M€) ou de l'enfance (+ 4 M€) comme en matière ainsi d'aménagements routiers ou numériques (+ 2,5 M€).

**Ils vont nous permettre surtout d'honorer tous nos engagements** en « soldant » définitivement nos factures à l'égard de nos prestataires ou partenaires. Et je pense en particulier aux établissements sociaux ou médico-sociaux (auxquels nous devons près de 15M € à mon arrivée en 2014).

**Ils vont enfin nous permettre, et c'était là aussi un engagement de début de mandature, d'amorcer le désendettement de notre collectivité**, à hauteur de 1 %, soit 4,5 M€ pour passer ainsi sous la barre symbolique des 450 M€ et nous rapprocher de la moyenne des départements.

Je pense notamment à la volatilité, à l'imprévisibilité de certaines recettes, comme l'encaissement de 1,5 M€ au titre de la TSCA ou le bon encaissement des DMTO (+ 5 M€).

Je laisserai le rapporteur des Finances, Philippe CHALOPIN, vous présenter ces chiffres de manière plus exhaustive dans quelques instants.

**Le constat est évident : sans les économies drastiques engagées depuis le début du mandat, sans ajustement de la fiscalité, nous n'aurions pas pu relever le défi budgétaire immense qui était le nôtre, et que l'Etat n'a eu de cesse d'aggraver.**

Je remercie à ce titre l'ensemble des Vice-présidents pour le travail conduit, en optimisant les moyens alloués dans leurs domaines de compétence.

Je salue aussi le travail de grande qualité de l'administration et notamment de la direction des Finances, sous la conduite de Mme Séchet.

La prudence et l'anticipation, au service de l'action quotidienne : voici la ligne que nous suivons, celle que nous avons tracée ensemble, en début de mandat, celle que nous poursuivons aujourd'hui avec l'adoption de ce compte administratif et de ce BS.

Dans un contexte politique particulièrement mouvant et incertain, A l'aube d'un quinquennat qui succinte à la fois beaucoup d'espoir et d'interrogations, mais peu de certitudes à ce jour, je souhaite que nous poursuivions sur la voie de la stabilité, de la rigueur, et si possible de l'efficacité, dans le respect du droit et en soutenant le plus fragile de notre société.

Notre majorité doit incarner la politique sans langue de bois, la politique de la proximité et de la transparence. Elles sont les sources de la confiance qui nous reliera demain à nos concitoyens désemparés, dont plus de la moitié ont renoncé à exercer leur droit de vote.

C'est un avertissement qui doit tous nous interpeller.

Je vous remercie.

\* \* \*

\*